

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2014 à 19 H 30

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur GERMAIN ayant donné pouvoir à Monsieur PAGES,
- Monsieur REMONDIN ayant donné pouvoir à Madame MASIN,
- Monsieur FONTENEAU ayant donné pouvoir à Monsieur HUET,
- Madame GRASSART, absente excusée,
- Monsieur LANDRY, absent excusé

Madame MASIN est désignée secrétaire de séance.

Au début du Conseil Municipal, Monsieur le Maire :

- Tient à remercier le nouveau Président de l'Amicale Prunaysienne et toute son équipe qui ont perpétué la tradition de notre village en l'animant dans la continuité des années précédentes lors du dernier week-end,
- Informe que notre stagiaire Johan, qui a travaillé 3 ans au sein de notre Commune a obtenu son Bac professionnel. Monsieur le Maire félicite le candidat et remercie son maître d'apprentissage, Thierry portefaix, qui a su accompagner et former ce jeune.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès verbal.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

1) Acquisition parcelle

Dans le cadre d'une opération globale gérée par la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural de l'Île de France) certaines parcelles situées sur le territoire communal vont être vendus.

Après analyse, une parcelle intéresse la Commune pour accueillir un ouvrage pour gérer les eaux de ruissellement d'une partie de la rue des bois.

Après échange, le Conseil Municipal autorise le Maire à demander une subvention au Conseil Général pour participer à l'acquisition de ce terrain, et à engager toutes les demandes nécessaires auprès du notaire pour mener à bien cette acquisition.

2) Décision Modificative Budget Primitif Commune

Lors de la construction du budget de la Commune, la ligne 22 (dépenses imprévues) a été alimentée de 33000 euros alors que la somme devait être de 28587,06. Une décision modificative est donc établie afin de rééquilibrer la ligne 22.

La proposition est faite au Conseil Municipal d'accepter cette modification pour rééquilibrer le Budget Primitif

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3) Décision Modificative Budget Primitif CCAS

Lors de la construction du budget du CCAS, l'excédent de l'année 2013 a été reporté avec une légère erreur, (il serait bien de noter le montant comme pour l'autre ligne). Une Décision Modificative est donc établie afin de rectifier cette erreur.

La proposition est faite au Conseil Municipal d'accepter cette modification.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4) Rythmes Scolaires

Depuis plusieurs mois, ce dossier fait la une des médias, et engendre différentes polémiques au niveau national. Cette opération consiste, pour la partie principale, à modifier le nombre de demi-journées scolarisées qui seront au nombre de 9 à la rentrée 2014.

Nos quatre Communes formant le Regroupement Pédagogique Intercommunal (Boigneville-Buno-Gironville et Prunay) avaient retenu le samedi matin comme demi-journée supplémentaire afin de prendre en compte toutes les contraintes inhérente à ces modifications.

Le Directeur Académique n'a pas retenu notre proposition et nous a écrit en nous informant que la demi-journée supplémentaire serait pour notre RPI, le mercredi matin.

En conséquence, nos quatre Communes ouvriront donc les portes de leurs écoles le mercredi de 9h à 12h. (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h15).

Pour les enfants fréquentant le centre aéré, un car assurera la liaison entre nos communes et le centre aéré de Maisse le mercredi midi. Le coût du transport sera pris en charge par les 4 communes en attendant une prise de position par la CC2V.

5) Chantier Citoyen

Le SIARCE souhaitant poursuivre et développer les actions en faveur de l'apprentissage à la citoyenneté en direction des jeunes, organise des chantiers citoyens sur les communes de son territoire.

Notre commune s'est donc engagée conjointement afin de proposer aux jeunes Prunaysiens cette activité, qui consistera pour nous, sous encadrement de professionnels dûment habilités, à ouvrir un ancien chemin qui est aujourd'hui inutilisable par la présence de broussailles.

Un courrier sera donc distribué aux jeunes de 16 à 25 ans afin de les informer de ce projet qui aura lieu pendant les vacances de la Toussaint.

6) Commission Impôts

Dans chaque Commune, il est institué une Commission Communale des impôts directs composés de 7 membres.

Monsieur le Maire informe qu'il a envoyé au Directeur des Services Fiscaux le document recensant 24 contribuables Prunaysiens en prenant en compte la diversité des impositions, afin que ce dernier désigne les membres de cette commission

7) Questions diverses

- Monsieur le Maire informe que la 5^{ème} étape du tour de France Colombophile partira de Prunay le 15 juillet sur le parking de la Mairie et que la population est invitée à cette occasion.

- Madame Goubert informe le Conseil qu'elle a constaté à plusieurs reprises des déjections animales dans l'enceinte de l'aire de jeux. Monsieur le maire rappelle que pour des raisons sanitaires, les contrevenants seront poursuivis si connus. Il demandera une vigilance particulière sur ce sujet car ce lieu est réservé pour les enfants. Ils doivent pouvoir jouer en toute liberté dans ce lieu qui a été mis à leur disposition.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h23.

Le Maire,
Patrick PAGES